

**Manuscrit 5**  
**Lettre de Nicéphore Niépce à Vincent et Charles Chevalier**  
**10 juillet 1828**

. Châlons-Sur-Saône, le 10 juillet 1828

. Messieurs,

. Je vous adresse, par le Bureau de la poste, et franche de port, la somme de/  
Quarante six francs quatrevingt-quinze centimes<sup>1</sup> dont vous trouverez la/  
reconnaissance ci-jointe, et qui, d'après la facture portée sur votre lettre/  
du 2 juillet courant<sup>2</sup>, forme le montant de ce que je vous dois pour les planches/  
en doublé simple<sup>3</sup>, dressées et polies<sup>4</sup> que vous venez de m'expédier. je ne/  
puis, Messieurs, que vous exprimer à ce sujet, ma satisfaction<sup>5</sup>, et vous/  
remercier en même tems de l'empressement que vous avez bien voulu mettre/  
à seconder mes désirs dans cette circonstance./

. recevez, je vous prie, Messieurs, les assurances de ma parfaite considération./

://: J.N. Niépce

.P.S./

. je vais faire parvenir à la personne dont je vous ai parlé<sup>6</sup>, les prospectus/  
que vous m'avez envoyés./ ma lettre et l'argent partiront demain./

://: Monsieur,  
Monsieur Vincent-Chevalier aîné,  
Ingénieur-Opticien Breveté,  
Quai de l'horloge, N°69.  
. à Paris./

<Cachets postaux>  
P. 70 P. - CHÂLONS-SUR-SAÔNE  
11 JUIL 1828  
13 Juillet 1828

<D'une autre main (Vincent Chevalier ?)>  
Châlons S/Saône. 10 juillet 1828/  
M<sup>r</sup>. Niepce.

---

<sup>1</sup> En règlement des « quatre plaques de doublé d'argent » commandées le 5 juin et qui lui avaient été livrées le 20 (cf. Lettre de Vincent et Charles Chevalier à Nicéphore, 20 juin 1828, ASR), plaques que Nicéphore avait renvoyé dès le 25 juin pour les faire de nouveau polir et planer (cf. Lettre de Vincent et Charles Chevalier à Nicéphore, 2 juillet 1828, ASR).

<sup>2</sup> Cf. Lettre de Vincent et Charles Chevalier à Nicéphore, 2 juillet 1828, ASR.

<sup>3</sup> Il s'agissait de plaques de cuivre recouvertes sur un côté d'une fine couche d'argent. Elles étaient destinées à remplacer l'étain comme support des nouvelles héliographies de Nicéphore. Dès son arrivée en Angleterre à l'automne 1827, l'inventeur avait en effet exprimé son désir de substituer le plaqué d'argent à l'étain afin que « l'opposition entre le blanc et le noir [soit] d'autant plus tranchée » (cf. Notice sur l'Héliographie, 8 décembre 1827, ASR).

<sup>4</sup> C'est-à-dire « planées et polies ».

<sup>5</sup> Nicéphore avait eu beaucoup de mal à obtenir des plaques préparées comme il le souhaitait : « j'ai (...) éprouvé, sous ce rapport, toutes sortes de contrariétés. j'avais, comme vous le savez, commissionné à Paris quelques planches d'argent plaqué. après les avoir attendues fort longtemps, elles me sont enfin parvenues ; mais si mal préparées que je n'ai pu m'en servir. je n'ai pas été plus heureux la première fois, en m'adressant à l'opticien Chevalier : il m'a fallu lui renvoyer mes planches, et ce n'est que la seconde fois seulement, que je les ai reçues telles que je les avais demandées » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 20 juillet 1828, BNF).

<sup>6</sup> Nous ignorons qui était cette personne (cf. Lettres de Vincent et Charles Chevalier à Nicéphore du 20 juin et du 2 juillet 1828, ASR).